

DEPARTEMENT

LOZERE



COMMUNE

MARVEJOLS

PLAN LOCAL D'URBANISME



3 – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



Date	Observation
30 novembre 2001	Mis en élaboration par DCM
01 août 2005	Approuvé par DCM
30 juin 2008	Approuvé par DCM
Novembre 2007	Révision du PLU
	Approuvé par DCM



SAUNIER & ASSOCIES - 45 Bd. de Suisse
B.P. 52018 - 31017 TOULOUSE Cedex 2
Tel: 05-34-40-79-79 Fax: 05-61-57-89-48

Révisé par M. FALCON Albert
Géomètre Expert D.P.L.G.
Espace Gévaudan - 16 bd Foch
48100 MARVEJOLS
Tel: 04-66-32-07-74 Fax: 04-66-32-37-80



ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Ces **orientations et prescriptions facultatives** concernent plus spécifiquement des espaces ou des quartiers, abordés sous un **angle thématique ou sectoriel**. Cette partie n'est pas opposable aux tiers et est encadrée dans son contenu par 6 «items» définis dans l'article R123-3 du Code de l'Urbanisme. Ces fiches spécifiques peuvent ainsi préciser:

- Les mesures de nature à préserver les centre-villes et les quartiers, les développer ou en créer de nouveaux,
- Les actions et opérations relatives à la restructuration ou à la réhabilitation d'îlots, de quartier ou de secteurs,
- Les caractéristiques et le traitement des rues, sentiers piétonniers et pistes cyclables et des espaces et ouvrages publics à conserver, à modifier ou à créer,
- Les actions et opérations d'aménagement de nature à assurer la sauvegarde et la diversité commerciale des quartiers,
- Les conditions d'aménagement des entrées de village,
- Les mesures de nature à assurer la préservation des paysages.



LEGENDE

Occupation du sol

-  Secteurs à vocation d'activités
-  Secteurs à vocations d'habitat, à dominante résidentiel.
-  Secteurs à vocation d'habitat, à dominante semi-collectif.

Equipements et infrastructures

-  Voirie structurante existante : RD 990
-  Desserte de quartier : voiries existantes
-  Desserte de quartier : voirie à créer
-  Liaison intercommunale à améliorer et à favoriser.
-  Voie ferrée existante.
-  Parcs de stationnement à créer.
-  Carrefours structurants à aménager et à paysager (points de vue...)
-  Liaison verte avec le centre-ville à aménager. Favoriser les modes de transport doux (vélos, piétons)
-  Réseau de cheminements piétonniers à créer, en liaison avec la future trame viaire.
-  Réservoirs pluviaux à créer et à paysager. Points d'eau pouvant servir de points d'accroche à des aménagements d'espaces verts.

Aménagements paysagers

-  Végétalisation des axes structurants : plantation d'allées d'arbres.
-  Végétalisation des abords des cheminements piétonniers : plantation de haies.
-  Espaces forestiers existants, à conserver.
-  Murs traditionnels doublés d'une haie : à créer ou à conserver.
-  Espace public existant, à restructurer et à valoriser.
-  Aménagement paysager.

Schéma d'organisation de Sainte-Catherine Orientations de principe



Secteur du carrefour RN108 - RN9

constat :

- espace strictement à vocation routière, point de distribution des flux en transit inadapté aux autres usagers : piétons, riverains, activités, accès, ...

- donne une image terre de l'entrée de MARVEJOLS

- aucune mise en valeur de l'environnement de la route (rives, murs, canal, ...)

objectifs :

- donner une respiration autre que routière par un aménagement d'espace (du carrefour et des abords, à savoir : jusqu'à l'accès aux fermes sur la RN9 et au-delà du Pont PESSIL sur la RN108)
- soigner l'environnement routier : espaces latéraux, accès divers, la végétation, l'éclairage, ...
- ce point doit devenir la porte d'entrée Sud de MARVEJOLS (point extrême du développement de la ville)

Schéma d'organisation de l'entrée sud Orientations de principe

Promenade Louis CABANETTE

constat :

- espace formé, véritable couloir - rail de circulation automobile
- verrou en sortie de MARVEJOLS pour tous les autres usagers autres que les véhicules
- sentiment d'insécurité pour les autres usagers : piétons, cyclistes, riverains, ...
- lié au trafic, aux vitesses, à l'absence d'équipement spécifiques

objectifs :

- transformer ce verrou en trait de communication multi-fonctionnel et donner à cette artère une fonction de lien entre le centre ville et l'extérieur de la cité

Avenue SAVORGNAN DE BRAZZA

constat :

- alignement droit uniforme sur les plans des caractéristiques géométriques et d'aspect
- aucune transversalité : tous les « événements » latéraux (bibliothèque, parc, mairie, etc.) passent inaperçus
- avenue encadrée par deux points noirs routiers : le carrefour de la CROUZETTE et le virage de la porte de CHANELLES

objectifs :

- casser cette vision rectiligne par modifications des caractéristiques et de l'aspect
- donner plus d'importance aux événements latéraux

Création d'un giratoire

- constituer un point d'arrêt de la circulation à l'entrée de MARVEJOLS et imposer un changement de comportement de l'automobiliste

- permettre de classer les conditions d'accès des riverains ou proches : (centre hippique, garage, habitations, ...)

- permettrait par le raccordement d'une voie nouvelle, de desservir le secteur de la gare, grand générateur de trafic (poids lourds et cars notamment ...) et de résoudre ainsi les conflits actuellement générés au droit du carrefour de la Crouzette.

De plus cette voie devrait permettre de desservir le quartier de la zone de développement futur NA mais également de servir de support à la mise en place d'un collecteur d'évacuation des eaux pluviales du talweg de COSTE VIEILLE.

- par un traitement soigné cet équipement peut, comme le giratoire de COKERMOUTH côté Nord, être la porte d'entrée SUD de la ville.

Zone de transition

Zone de transition
carrefour de la CH



LEGENDE

- ↔ : Liaisons transversales piétonnes fortes
- : Cheminement piétons à créer ou renforcer
- ↔ : Voie nouvelle à créer
- ▭ : Zones de traitement des abords des voies existantes
- : Séparation des voies de chaussées matérialisation forte par bandes pavées

Echelle : 1/3000ème

Réalisation : DDE, Juillet 2003.